FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

VISITE MÉDICAL À LA COMMISSION DE PERMIS DE CONDUIRE

Par Max44999 Posté le 03/03/2024 à 08h01

Bonjour je voulais savoir j'ai remplie le document avis médical N•14880*02 pour la commission médicale de permis de conduire j'ai rempli la partie 1 et 2 je voulais savoir si c'est le médecin de la commission médicale de permis qui rempli la partie 3. et je voulais savoir si il vérifie le document pour le test thc auprès du laboratoire ou je dois juste donné ma feuille du test négatif . Je vous remercie pour votre réponse cordialement.